
Procès-verbal de l'assemblée publique

Commission permanente du conseil d'agglomération
sur les finances et l'administration

Le mercredi 16 juin 2010 à 17 h 30
Hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil

**Commission permanente du conseil d'agglomération
sur les finances et l'administration**

COMMISSAIRES PRÉSENTS

M. Sammy Forcillo, FCA, président
M. Laval Demers
Mme Andrée Hénault
M. Gaétan Primeau, membre
M. Bertrand A. Ward, membre

ABSENTS

Mme Maria Tutino, vice-présidente
M. Peter F. Trent, membre

ASSISTANCE

Aucun citoyen

**Objet : Étude du Rapport 2009 du vérificateur général de la Ville de Montréal
—Adoption des recommandations**

1. Ouverture de l'assemblée

À 17 h 30, M. Forcillo ouvre l'assemblée. Il souhaite la bienvenue aux commissaires et les présente. Par la suite, il rappelle que cette assemblée est réservée à l'adoption des recommandations de la commission suite à l'étude du Rapport 2009 du vérificateur général de la Ville de Montréal.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de M. Ward, appuyée par M. Demers, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption des recommandations

Le président soumet le projet de recommandations aux membres pour lecture et adoption. Sur une proposition de M. Laval Demers, appuyée par M. Ward, les recommandations sont adoptées à la majorité, M. Gaétan Primeau informe le président que le parti Vision Montréal prévoit déposer un rapport minoritaire.

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION SUR LES
FINANCES ET L'ADMINISTRATION**

REMERCIE le vérificateur général et le personnel du Bureau du vérificateur général pour la collaboration apportée à la commission dans le cadre de cette étude publique ;

ET FAIT les recommandations suivantes au conseil d'agglomération :

Situation du Bureau du vérificateur

R-1

Que le Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal entreprenne les démarches en vue de devenir un maître de stage reconnu par l'Ordre des comptables agréés du Québec (OCAQ).

R-2

Que le Bureau du vérificateur général travaille en étroite collaboration avec le Service du capital humain afin d'embaucher du personnel de compétence.

R-3

Que le Bureau du vérificateur général continue de partager la tâche de vérification financière à parts égales avec les ressources externes, et ce afin de permettre aux ressources internes de réaliser les mandats de vérification de conformité et les missions de vérification d'optimisation des ressources et des technologies de l'information; le tout visant à assurer l'efficacité, l'efficience et les économies des opérations des unités d'affaires de la Ville.

Reddition de comptes de la ligne éthique

R-4

Que le Bureau du vérificateur général informe les membres du conseil municipal et d'agglomération quant à l'évolution du budget supplémentaire de 325 000\$ qui vient de lui être accordé par le conseil municipal afin de couvrir les frais de gestion de la ligne éthique.

Vérification financière

ATTENDU la nécessité de mettre en place des mesures préventives visant ainsi à assurer le meilleur contrôle possible, et ce au bénéfice de l'ensemble des citoyens, de leurs élus ainsi que des fonctionnaires de l'agglomération ;

R-5

Que le Bureau du vérificateur général présente à la Commission du conseil d'agglomération sur les finances et l'administration un plan d'action détaillé en matière de gestion du risque.

R-6

Que le Bureau du vérificateur général poursuive son travail auprès des vérificateurs internes et des différents comités de vérification des instances de la Ville, de l'agglomération et des sociétés paramunicipales qui en sont dotées, dont la STM.

Vérification d'optimisation des ressources et des technologies de l'information

CONSIDÉRANT que le suivi des recommandations par les différentes unités d'affaires s'effectue actuellement à plus de 80% ;

R-7

Que les différentes unités d'affaires prennent acte de l'ensemble des recommandations formulées par le Bureau du vérificateur général et qu'elles les mettent en application dans les meilleurs délais.

ATTENDU que la reddition de comptes est un élément essentiel à la bonne gouvernance, tel que soulevé dans le Rapport du vérificateur général 2009 ;

R-8

Que la Direction générale mette sur pied un comité de vigie qui assurera le suivi des différentes étapes de réalisation du Projet d'impartition des services de télécommunications.

R-9

Que le Bureau du vérificateur général dépose un plan de travail et un plan d'effectif au comité de vérification pour approbation et suivi régulier.

Les recommandations ont été adoptées en assemblée publique le 16 juin 2010.

• • •

Période de questions et de commentaires du public

Aucune inscription

4. Levée de l'assemblée

Avant de lever l'assemblée, M. Forcillo remercie les commissaires. Il rappelle que la commission déposera son rapport au conseil d'agglomération du 26 août. À 17 h 45, l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée sur une proposition de Mme Hénault, appuyée par M. Primeau.

ADOPTÉ LE : 2 JUIN 2011

(Original signé)
Président

(Original signé)
Secrétaire-researchiste